

E.M.O.H.D

Association fondée en 1851
Ecole Municipale et Orchestre d'Harmonie de Dijon
44 rue de Tivoli 21 000 DIJON
03.80.36.48.18
Mèl : emohd@orange.fr



TARIFS 2018-2019

Il faut ajouter aux tarifs ci-dessous (exprimés en €) l'adhésion obligatoire à l'association, d'un montant de 10€ par inscrit.

Prestation		
	domicilié à Dijon (1)	hors Dijon
(FM = formation musicale)		
formation instrumentale (2) ou technique du chant (2)	360	479
perfectionnement instrumental	434	577
découverte instrumentale et initiation musicale	184	244
FM seule	177	236
éveil musical ou emohdys	104	138
ateliers jazz ou musiques actuelles	136	180
chorale d'enfants ou chorale d'adultes (5)	136	180
orchestre d'harmonie ou orchestre des élèves (6)	15	15

location d'instrument	année1	année 2	année 3
	165	260	410
Caution	200		

(1) sur présentation de justificatif de domicile

(2) uniquement sur présentation d'un justificatif de fin de cycle 2 de FM, remboursement de 95€

(5) les chorales, orchestre d'harmonie et orchestre des élèves ne bénéficient pas de réduction "famille" et ne donnent pas droit à réduction sur d'autres inscriptions

(6) gratuit pour les élèves ; ce tarif concerne uniquement les personnes n'étant pas inscrites à d'autres cours ; cette prestation ne bénéficie d'aucune réduction et ne donne droit à aucune réduction.

Tarifs chômeurs, étudiants, famille ou inscriptions multiples : voir page 2

Il faut ajouter aux tarifs ci-dessous (exprimés en €) l'adhésion obligatoire à l'association, d'un montant de 10€ par inscrit.

Prestation	Etudiants, chômeurs (3, 7)		tarif famille (4)			
			2ème inscrit		3ème inscrit	
(FM = formation musicale)						
	domicilié à Dijon (1)	hors Dijon	domicilié à Dijon (1)	hors Dijon	domicilié à Dijon (1)	hors Dijon
formation instrumentale (2) ou technique du chant (2)	324	479	270	359	216	287
perfectionnement instrumental	390	577	325	432	260	346
découverte instrumentale et initiation musicale	165	244	138	183	110	147
FM seule	160	236	133	177	106	142
éveil musical ou emohdys	94	138	78	104	62	83
ateliers jazz ou musiques actuelles	122	180	102	135	81	108
chorale d'enfants ou chorale d'adultes (5)	122	180				
orchestre d'harmonie ou orchestre des élèves (6)	15	15				

location d'instrument	année1	année 2	année 3
	165	260	410
Caution	200		

(1) sur présentation de justificatif de domicile

(2) uniquement sur présentation d'un justificatif de fin de cycle 2 de FM, remboursement de 95€

(3) sur présentation de justificatif valable à la rentrée 2018 ou à la date de l'inscription si ultérieure

(4) réductions valables seulement pour des personnes différentes, résidant à la même adresse ; une seule réduction par personne ; la réduction s'applique au tarif le moins élevé

(5) les chorales, orchestre d'harmonie et orchestre des élèves ne bénéficient pas de réduction "famille" et ne donnent pas droit à réduction sur d'autres inscriptions

(6) gratuit pour les élèves ; ce tarif concerne uniquement les personnes n'étant pas inscrites à d'autres cours ; cette prestation ne bénéficie d'aucune réduction et ne donne droit à aucune réduction.

(7) réduction étudiant ou chômeur valable pour 1 seule inscription par personne

Contenu des différentes prestations

<i>Tous les cours sont dispensés hors vacances scolaires.</i>		
<p>Au mois de juin, afin de préparer au mieux le spectacle de fin d'année qui réunit les instrumentistes en petits, moyens ou grands ensembles, le planning des cours peut être modifié pour permettre les répétitions de ces ensembles. Ces répétitions sont prioritaires sur les cours individuels. Cependant, tous les élèves ont cours et le volume horaire est respecté.</p>		
<p>FM = formation musicale. Obligatoire pour tout élève n'ayant pas encore obtenu son certificat de fin de 2ème cycle de formation musicale Cours collectif hebdomadaire de 60 min (45 min en initiation)</p>		
formation instrumentale (2) ou technique du chant (2)	instrument :	cours hebdomadaire de 45 min à deux ou 60 min à trois personnes (pédagogie différenciée)
	FM	cours collectif hebdomadaire de 60 min (<u>45 min</u> en initiation).
perfectionnement instrumental		réservé aux personnes pouvant produire le certificat de fin de 2ème cycle de formation instrumentale, à l'Emohd ou dans une autre école ; <u>cours particulier hebdomadaire de 45 min.</u>
découverte instrumentale et initiation musicale	instrument :	pas de niveau requis ; pour chacun des instruments d'harmonie pratiqué à l'Emohd, 3 cours de 30 min en petit groupe.
	initiation musicale	atelier collectif hebdomadaire de 60 min de septembre à juin.
FM seule		<i>à partir de 6 ans</i> ; cours collectif hebdomadaire de 60 min (45 min en initiation).
éveil musical ou emohdys		séance collective hebdomadaire de <u>45 min</u>
ateliers jazz ou musiques actuelles	si au moins 4 participants	séance hebdomadaire collective de 1h ou, si au moins 8 participants, 1h30.
chorale d'enfants ou chorale d'adultes (5)	si au moins 8 participants	séance hebdomadaire de 1h
orchestre d'harmonie (6)		répétitions de 19h30 à 21h30 le lundi, hors vacances scolaires et jours fériés
orchestre des élèves (6)		répétitions de 18h15 à 19h15 le lundi, hors vacances scolaires et jours fériés

(2) sur présentation d'un justificatif de fin de cycle 2 de FM, remboursement de 95€

(5) la technique du chant et les chorales ne bénéficient pas de réduction "famille" et ne donnent pas droit à réduction sur d'autres inscriptions

(6) gratuit pour les élèves ; ce tarif concerne uniquement les personnes n'étant pas inscrites à d'autres cours ; il ne bénéficie d'aucune réduction et ne donne droit à aucune réduction.